http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php/spip.php?article605

CHANGEMENT HORAIRES ECOLE

- Archives - Année scolaire 2012-2013 - DIRECTION -

Date de mise en ligne : mercredi 12 septembre 2012

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

Suite au conseil d'école extraordinaire qui a eu lieu vendredi 7/09, avec 10 voix pour et 2 contres, les nouveaux horaires ont été adoptés. Motif : actuellement, l'aide personnalisée a lieu pendant la pause méridienne après 3 h 00 de présence dans l'école. Cela ne permet pas aux enfants d'être disponibles, ils ne sont pas attentifs, sont fatigués et ont besoin de se reposer. De plus, en cours d'année (rentrée de janvier), il n'y aura plus qu'un seul service de restauration. Une heure trente de pause contre une heure 45 actuellement sera suffisante (moins longtemps dans le froid l'hiver). L'aide personnalisée aura donc lieu de 8 h 30 à 9 h 00, 4 fois par semaine (jamais la semaine qui précède les vacances scolaires).

Les nouveaux horaires entreront en application le jeudi 13 septembre.

8 H 50 : ouverture du portail
9 h 00 : début des cours
12 H 00 : fin des cours

13 H 20 : ouverture du portail
13 H 30 : début des cours
16 H 30 : fin des cours

La direction

Copyright © Ecole de Villedômer